

INSCRIPTION

45 EME TOURNOI SUR GAZON

Pour vous inscrire rendez vous à l'adresse suivante :

<https://www.helloasso.com/associations/racing-club-epernay-handball/evenements/tournoi-sur-gazon>

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE : 05/05/2024

Dès la 4ème équipe inscrite, nous offrons 10 € de réduction pour chaque équipe supplémentaire. Avec les codes promo suivant :

4 équipes : EQUIPE4

5 équipes : EQUIPE5

6 équipes : EQUIPE6

7 équipes : EQUIPE7

8 équipes : EQUIPE8

9 équipes : EQUIPE9

10 équipes : EQUIPE10

11 équipes : EQUIPE11

Lors du paiement penser à supprimer la contribution au fonctionnement de HelloAsso pour ne pas payer plus cher.

APPEL DES EQUIPES LE JOUR DU TOURNOI À 8H45.

DÉBUT DU TOURNOI 9H30 FINALE DU TOURNOI : 17H

1 BOUTEILLE OFFERTE PAR ÉQUIPE SÉNIORS ET LOISIRS

CATEGORIES

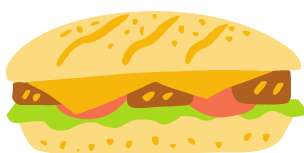
- 11 ans (nés en 2013/2014)
- 13 ans (nés en 2011/2012)
- 15 ans (nés en 2009/2010)
- 18 ans (nés en 2006/2007/2008)
- +16 ans (nés avant 2006)
- Loisirs (16 ans minimum)

Le tournoi sur Herbe est basé sur l'amitié, la bonne humeur,
le partage et la convivialité !

VOUS POURREZ TROUVER TOUS CE QU'IL VOUS FAUT POUR LA JOURNÉE



BUVETTE



SANDWICH



SOFT



BIÈRE



CHAMPAGNE

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, LES BARBECUES SONT STRICTEMENT INTERDITS SUR NOTRE SITE

LIEU : Stade PAUL CHANDON Allée de Cumières 51200 ÉPERNAY

-De Paris A4 sortie Dormans, suivre Epernay

-De St Quentin, A26 sortie Reims, suivre Epernay

-De Nancy, A4 sortie Chalons-St Gibrien, suivre Epernay

AUCUNE INSCRIPTION SERA ACCEPTÉE APRÈS LE 05/05/2024

REGLEMENT SPORTIF DU TOURNOI

- 1 – La procédure du Tournoi est fixée par les organisateurs qui peuvent, selon les circonstances, varier l'application de manière à assurer le bon déroulement des épreuves.
 - 2 – Les règles générales du Tournoi sont celles du Handball à 7 de la F.F.H.B et à 6 pour les moins de 11 ans (avec réducteurs de buts et ballon taille O ou buts gonflables si nécessaire).
 - 3 – Les clubs participants doivent être assurés : le R.C Epernay ne pourra être tenu pour responsable en cas d'intempéries, ou de tout autre événement de cas de force majeure (retard du tournoi, accident, vols, perte d'objets personnels ...) durant la période du tournoi.
 - 4 – Les joueurs et entraîneurs doivent rendre aisée la tâche des organisateurs et faciliter le déroulement du Tournoi par un climat de sympathie et de cordialité.
 - 5 – Aucune équipe ne sera acceptée si elle n'a pas réglé, à l'avance, le montant de l'engagement, ou si elle ne s'est pas inscrite et que le nombre maximal d'inscriptions est atteint.
 - 6 – Les compétitions concernent les moins de 11, 13, 15, 18 ans (garçons et filles) ainsi que les séniors (+ de 16 ans) et les loisirs.
 - 7 – Les horaires sont les suivants : 8h45 appel et confirmation des équipes, 9h30 début des rencontres.
 - 8 – Pour chaque catégorie, des poules de classement puis des poules « Excellence », « Honneur » et « Consolante » sont organisées si le nombre d'équipes engagées le permet. De même, des demi-finales et des finales sont, si possible, disputées.
 - 9 – L'usage des chaussures à crampons est interdit. En cas d'infraction, le match est déclaré perdu par pénalité (0 point et score 0-4).
 - 10 – Dans la journée, tout joueur ou joueuse ayant commencé le Tournoi ne peut jouer avec une autre équipe, même de catégorie différente SAUF sur accord de l'organisation.
 - 11 – Chaque équipe se doit de fournir un arbitre lorsqu'elle est au repos et ceci sur le terrain où elle joue.
 - 12 – Une équipe qui ne se présente pas à l'heure est considérée comme ayant perdu le match (0 point et score 0-4). Dans sa poule si elle est absente à plus d'une rencontre, les résultats la concernant sont annulés.
 - 13 – La durée des matchs peut varier (1 période ou 2 x ? minutes) suivant le nombre d'équipes. Les finales « Excellence » Seniors (garçons et filles) durent 2x10'.
 - 14 – Les exclusions éventuelles sont d'une durée de 1'.
 - 15 – Après chaque rencontre, et pour exclure toute réclamation extérieure, les capitaines doivent prendre connaissance du résultat noté sur le carton d'arbitrage.
- Les arbitres sont responsables du score. Le responsable du terrain prend en charge que le chronométrage et si besoin le résultat sur la demande des arbitres.
- 16 – Les modalités de classement sont les suivantes :
 - a) Selon le nombre de points – G : 3, N : 2, P : 1
 - b) En cas d'égalité : selon le résultat ayant opposé les deux équipes (goal-average particulier)
 - c) En cas d'égalité : selon le goal-average général
 - d) En cas d'égalité : selon le nombre de buts marqués (avantage au plus grand nombre)
 - e) En cas d'égalité : le tirage au sort départagera les équipes.
 - 17 – En cas d'égalité en demi-finales et finale, la procédure est la suivante :
Demi-finales : - 3 pénalités sont tirés par 3 joueurs différents
- en cas d'égalité, le processus des 3 pénalités est à renouveler autant de fois que cela sera nécessaire
Finale : - des prolongations de 2x3' sont disputées
- en cas d'égalité, la procédure des demi-finales est appliquée
 - 18 – En cas de litige portant sur l'âge d'un (e) joueur (se), un justificatif d'identité pourra être demandé.